

Société de la Chasse

À la veille de la nouvelle saison, la société de la chasse tire un bilan satisfaisant de l'année qui vient de s'écouler.

Nos diverses manifestations ont connu un succès grandissant et tout particulièrement le tir aux pigeons qui a battu les records d'affluence.

Tous ceci est possible grâce à l'aide des bénévoles et surtout grâce à la participation de la population féminine toujours plus présente chaque année. Nous remercions toutes ces dames et leur disons à l'année prochaine.



Le traditionnel repas de chasse a été l'occasion de fêter notre Président pour 30 années à la tête de notre association et d'honorer Marcel Prévieux pour son dévouement dans notre société.

A tous un grand merci et bonne ouverture.

Comité des Fêtes

FARFOUILLE 2004 - 7^e farfouille - La fête a été réussie.

Encore cette année, notre farfouille a obtenu un grand succès : succès par le nombre des exposants (la barre des 100 a été largement dépassée), succès par le nombre des visiteurs, des convives et des danseurs le soir, par l'ambiance conviviale et agréable

pendant toute la manifestation.

La fête a été réussie : le but a été atteint : Travailler ensemble, dans la bonne humeur, l'entente et l'amitié, le jour de la fête, avant et après.

La fête a été réussie : soleil, bouffées de vent frais, un peu de pluie, mais pas trop.

La fête a été réussie grâce au travail, au sens d'organisation, des responsabilités dont chacun a fait preuve, à la participation de pratiquement tout le village. Nous vous transmettons à tous les compliments que nous avons reçus. Merci d'avoir répondu aussi nombreux (une critique a été exprimée : pas assez de pommes de terre à éplucher (100 kg) - de nombreux éplucheurs et couteaux n'ont pas pu être testés !. Le nombre de volontaires à la grange de la commune était impressionnant).

Bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont vite su se mettre à l'unisson de toute l'équipe : Olivier et Yasmina, Thierry, Philippe, Dominique et Françoise, Bob etc.....

Merci aux membres du comité et merci à vous tous et aux amis de villages voisins. Sans nous tous, la fête ne pourrait pas être ce qu'elle est chaque année.

En Chiffres (2).....

Eau/Assainissement - Prix 2004

Eau	Forfait 40.00 € prix au m ³ 0.40 €
Assainissement	Forfait 20.00 € prix au m ³ 0.28 €

Commune de Lompnaz

Bulletin Municipal

Édition 6

août 2004



Nos remerciements à André Babolat qui a réalisé ces jolis panneaux.

LE MOT DU MAIRE

Après un été 2003 perturbé par nos travaux d'assainissement, l'été 2004 se déroule calme et serein.

Les branchements individuels se font petit à petit : actuellement 36 maisons sont déjà raccordées à la station.

Financièrement, les travaux d'assainissement auront coûté 540 000 euros (au lieu des 629 000 euros estimés). Subventionnés à 80%, il restait 100000 euros à emprunter. Contracté auprès de la Caisse d'Épargne, pour une durée de 30 ans, ce prêt nous impose une annuité de 5 400 euros.

Après avoir étudié plusieurs simulations, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 juin 2004 a arrêté le montant de la taxe comme suit :

forfait assainissement de 20 €
prix du m³ d'eau à 0.28 €.

Cette taxe sera facturée en même temps que l'eau.

Le Conseil Municipal a mis à profit cette accalmie dans les travaux pour aborder d'autres projets moins spectaculaires mais, tout aussi importants pour le village :

La rédaction du règlement de notre cimetière est aujourd'hui terminée. Ce règlement a été

transmis à la sous-préfecture qui exerce le contrôle de légalité. Que chacun se rassure, l'objectif de ce règlement est principalement d'organiser les différentes interventions dans le cimetière (qu'elles soient le fait de particuliers ou d'entreprises funéraires).

Ce règlement stipule qu'aucun travaux ne pourront être effectués dans le cimetière sans accord préalable de la mairie. Il stipule également que les nouvelles tombes (et elles seules) seront soumises à concession selon les tarifs suivants :

- pour une concession de 15 ans : il en coûtera 30 euros pour une place et 60 euros pour 2 places,
- pour une concession de 30 ans : il en coûtera 60 euros pour une place et 120 euros pour 2 places.

Par ailleurs, le Conseil Municipal réfléchit à un projet d'agrandissement du cimetière qui permettrait une organisation et un alignement corrects des nouvelles concessions, l'ancien cimetière restant dans l'état avec une tentative de remise « en ordre » au fur et à mesure des procédures d'abandon. Ce règlement est, bien sûr consultable en Mairie et, dès l'expiration du délai légal d'examen par la sous-préfecture, des extraits seront affichés sur le panneau à l'entrée du cimetière.

Depuis la loi sur l'eau de 1992, toutes les communes ont obligation de mettre en place un périmètre de protection des captages d'eau. Lompnaz fait partie des rares communes à ne pas l'avoir encore mis en place. Les services de l'État nous imposent maintenant de le faire : lors de la séance du 16 juin 2004 le Conseil Municipal a donc décidé d'engager les démarches nécessaires à la mise en place du périmètre de protection de la source de Préronds. Dès que la procédure sera engagée par les services de la DDASS et de la DDAF, nous inviterons les propriétaires et les exploitants concernés à se joindre à la démarche. Cette étude, soumise à enquête d'utilité publique sera longue (2 ans), coûteuse et délicate car elle influera inévitablement sur nos pratiques agronomiques. Elle est cependant impérative car nous avons l'obligation de fournir aux abonnés de l'eau potable toute l'année.

L'enfouissement du réseau EDF et Télécom doit débuter en octobre 2004. Le syndicat d'Électricité de l'Ain et l'entreprise Barde Sud Est (BSE) ont la charge de ces travaux. Le premier tronçon enfoui partira du monument pour aller jusqu'au four et enfin jusqu'à la Mairie avec une antenne sur la route de Marchand. Courant septembre, tous les riverains concernés par ce tracé recevront un courrier de l'entreprise BSE sollicitant l'autorisation d'intervenir sur le privé. Dans un deuxième temps, l'entreprise se rendra dans chaque maison concernée : merci de leur réserver le meilleur accueil. Dès que la date de début des travaux sera connue, une réunion sera organisée à la salle avec les riverains, l'entreprise BSE et les représentants de la

commune. Inévitablement, ces travaux vont à nouveau occasionner des perturbations pendant environ 2 mois...perturbations qui sont le prix à payer pour l'embellissement de notre village.

La vie du village s'organise bien sûr autour des structures que nous mettons en place : nous y réfléchissons à chacune de nos réunions...mais, elle s'oriente aussi en fonction de la capacité de tous à vivre ensemble, en bonne intelligence et dans le respect de chacun. Sur ce dernier point, je rappelle qu'il est permis à tous de posséder un chien de compagnie, de garde, de chasse ou de troupeaux mais, il n'est pas tolérable d'avoir des « chiens errants » en permanence dans le village ! Cette annonce tient lieu d'avertissement et je compte sur le sens des responsabilités de chacun pour qu'il n'en soit plus ainsi.

La vie du village s'organise aussi autour de l'école : avec 13 enfants inscrits pour la rentrée de septembre, l'avenir de notre école peut enfin s'envisager de façon sereine. Face aux élucubrations intellectuelles des uns, aux tergiversations pédagogiques des autres, soutenus par notre conviction que c'était important pour le village, nous avons tout mis en œuvre pour conserver notre école. Merci aux familles qui nous ont apporté leur soutien et merci à Madame ZEGNA, Inspectrice d'Ambérieu qui a su comprendre nos arguments et nous faire confiance.

Alors, bonne fin de vacances à tous et bonne rentrée scolaire à tous nos étudiants.

Le Maire

François-Xavier DURAND

A.D.A.D.

(Association de Défense des Animaux en Détresse)

Notre association déclarée en 1997 sous la loi 1901 (but non lucratif) a bien évolué surtout depuis sa restructuration en août 2003.

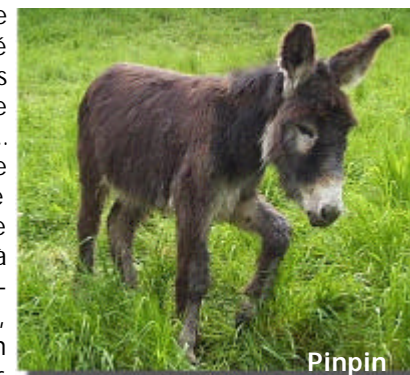
Avant-hier, une collecte organisée pour le rachat de Pinpin, un âne destiné à la boucherie (les adhérents du réseau se sont tous mobilisés)... hier, trouver une famille à Vanille, une chienne errante venue de la Réunion à présent à Clermont-Ferrand... Aujourd'hui, l'organisation d'un covoiturage pour emmener Fiona, une petite chienne, en Région Parisienne retrouver sa nouvelle famille ; Autant de missions que nous tentons de remplir.

Notre but est de centraliser les actions, nous aidons les refuges et associations en les mettant en rapport entre eux, mais également avec de potentiels adoptants. Grâce à l'internet, ce réseau, aujourd'hui constitué de 150 contacts (dont une vingtaine d'associations) dans toute la France et la Suisse, permet **d'organiser des sauvetages avant l'euthanasie, trouver des familles d'accueil en catastrophe...**

Actuellement, nous sommes à la recherche constante de nouvelles familles d'accueil dans l'Ain, mais également dans toute la France, afin de fonctionner un peu comme un refuge mais sans barreaux, favorisant ainsi la socialisation de l'animal. Car il faut le savoir, nos régions ne sont

pas épargnées par ces actes cruels que sont les abandons !!! Et malheureusement, nous avons peu de refuges, les seuls qui existent sont en surpopulation permanente !

Volontairement le montant de la cotisation est minime, **12 euros/an** afin que quiconque puisse en faire partie, mais en contrepartie nous devons être nombreux !!!



Pinpin

De plus, des activités comme des tombolas, des collectes de matériels, de nourritures ou de ventes de gâteaux et d'objets artisanaux sont organisées afin de récolter des fonds et ainsi prodiguer les soins nécessaires

(tatouages, vaccins, stérilisations etc...) aux animaux que nous proposons à l'adoption.

Vous êtes à la recherche d'un animal, vous avez trouvé un chien ou un chat...renseignez-vous ! Actuellement, des dizaines d'animaux attendent de nouveaux maîtres en urgence.

Sophie GIRAUD, et toute l'Équipe de l'ADAD

<http://www.association-adad.org> -
association.adad@club-internet.fr -
04-74-40-93-69

En Chiffres (1).....

Recensement 2004

169 habitants
(1999 - 143 habitants)

Bienvenue,aux nouveaux arrivants aux pays